Les cyberattaques ont surpris plus d'une entreprise sur cinq

Economie Trois associations représentant la région Bienne et Seeland ont mené un sondage auprès de leurs membres. La cybersécurité préoccupe beaucoup les entreprises. Et le manque de personnel qualifié reste d'actualité.

Alexandre Wälti

Joël Pauli, membre du comité PME Biennoises (de gauche à droite), la présidente de l'association Miriam Stebler, le directeur de la Chambre économique Bienne-Seeland, Gilbert Hürsch, et Jasmin Waldvogel, directrice de la section régionale de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne, ont présenté les résultats de leur sondage. Dario Brönnimann

Les guerres virtuelles s'intensifient avec les conflits. Les cyberattaques peuvent, dans le pire des cas, bloquer l'entier du système informatique d'une entreprise ou d'une administration, à Bienne et dans le Seeland également. Il suffit de jeter un œil aux chiffres de l'Office fédéral de la cybersécurité (OFCS) de la semaine dernière pour le constater. En effet, 1400 annonces de cyberincidents sont ainsi parvenues à la Confédération dans ce court laps de temps, dont 179 hameçonnages, c'est-à-dire l'obtention frauduleuse de données personnelles ou sensibles.

La thématique préoccupe aussi les firmes de Bienne et du Seeland. Comme le révèle un sondage réalisé auprès de 225 entreprises par la Chambre économique Bienne-Seeland (CEBS), PME Biennoises et l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (UCI), présenté à la presse, ce mardi matin. «La conscience de la problématique est accrue au sein des entreprises», explique Joël Pauli, membre du comité de PME Biennoises. Pour près de 85% d'entre elles, la cybersécurité est effectivement importante.

Inquiétudes concernant la digitalisation

Plus de 22% des sociétés régionales sondées ont ainsi déjà subi au moins une cyberattaque en 2023, année de référence pour le sondage. Cela représente tout de même une entreprise sur cinq. «L'obligation d'annonce des incidents aux autorités compétentes par les entreprises est excellente sur le principe. Or les entrepreneurs ont parfois peur de le faire, puisqu'ils risquent de s'exposer à une méfiance de la part de leur clientèle», souligne Joël Pauli. Les réponses au formulaire proviennent de trois domaines d'activités: l'industrie (21,3%), les services (30,2%) et la construction (22,2%).

Un autre indicateur montre par ailleurs que la menace est prise au sérieux. Un peu plus de 36% des entreprises disposent actuellement d'une cyberassurance. «Elles prennent aussi des mesures, comme l'installation d'antivirus ou la mise en place de firewall», relève Miriam Stebler, présidente de PME Biennoises. Cet outil de défense est un appareil de sécurité réseau qui surveille le trafic entrant et sortant. Plus concrètement, il autorise ou bloque les paquets de données en se basant sur un ensemble de règles sécuritaires. Reste que 5,8% affirment n'avoir pris aucune mesure particulière.

L'authentification à deux facteurs, méthode de sécurité basée sur la gestion des identités et accès qui impose deux formes d'identification (SMS ou notification, par exemple) pour accéder aux ressources et données, figure également en bonne place. Miriam Stebler a évoqué, lors de la présentation publique des résultats, un exemple de mauvaise pratique en matière de protection des données sensibles. Un patron qui regroupe tous les salaires d'une entreprise sur un seul document. Si ce dernier est subtilisé lors d'une cyberattaque, l'annonce auprès de l'OFCS devrait être immédiate.

Cette attention grandissante pour la problématique ressort aussi au niveau cantonal, notamment dans le baromètre économique des PME de l'UCI, brièvement présenté à la fin du point presse. «La digitalisation figure en bonne position des préoccupations», observe Jasmin Waldvogel, directrice de la section Bienne, Seeland et Jura bernois.

Selon les chiffres 2024 du baromètre, le manque de personnel qualifié reste toutefois en tête des préoccupations des petites et moyennes entreprises bernoises, avec plus de 52% des réponses en ce sens. «Le secteur de la construction est tout particulièrement touché dans la région», remarque Miriam Stebler. Ce domaine doit notamment s'appuyer sur des forces pas toujours suffisamment formées pour leur travail. «Il est primordial de stimuler la formation active dans ces métiers.»

Baisse du chiffre d'affaires

Le sondage des trois associations confirme l'inquiétude. 37,3% des entreprises interrogées recherchent actuellement des forces vives, et 43% d'entre elles signalent des difficultés de recrutement. «La principale raison de ces défis réside clairement dans le manque de personnel qualifié», souligne Gilbert Hürsch, directeur de la CEBS. En comparaison avec le sondage précédent, la situation reflète toutefois un assouplissement du marché du travail.

Plus largement, la part des sociétés ayant subi une baisse de leur résultat comptable est passée de 13% à près de 24%. Le premier semestre 2024 n'annonce pas forcément une amélioration. «La tendance se poursuit, puisque près de 20% des entreprises enregistrent un chiffre d'affaires supérieur à celui de 2023, contre plus de 36% l'année dernière», conclut Gilbert Hürsch.

AU CŒUR DE LA DÉPUTATION

Avenir Berne romande - Tavannes Machines

Christine Bühler
Le Centre, Romont

Chaque mercredi, Le Journal du Jura ouvre ses colonnes aux membres de la Députation francophone au Grand Conseil. A tour de rôle, chaque élue et élu est libre de traiter le sujet de son choix relatif à son engagement au niveau cantonal. Ce contenu ne reflète pas forcément l'avis de la rédaction.

Le bâtiment de Tavannes Machines est idéal pour accueillir le nouveau centre administratif du Jura bernois, et le Grand Conseil bernois est d'accord à ce sujet. Il s'agit d'une occasion unique pour le Jura bernois de planifier un nouveau centre administratif, un privilège qu'aucune autre région du canton ne peut revendiquer.

La rue H.F. Sandoz est facilement accessible en transports publics et privés. Après une rénovation en profondeur et les adaptations nécessaires, le bâtiment sera très bien adapté à la création de locaux dignes et fonctionnels pour l'administration cantonale.

L'été dernier, on a appris que l'édifice de Tavannes, qui avait été acheté par le Canton, avait une statique endommagée. Le bâtiment a dû être fermé suite à des mesures ordonnées par la Police des constructions. Les locaux encore en usage à ce moment-là ont dû être évacués immédiatement, ce qui signifie que les locataires restant se sont retrouvés en détresse.

Au cours de la session d'hiver, un crédit supplémentaire de 2 millions a été discuté au Grand Conseil. Cette somme doit servir à indemniser les locataires de l'immeuble de Tavannes Machines. Il est compréhensible que le Canton indemnise les dommages subis, ce qui a été confirmé par le Parlement à une large majorité. Cependant, l'argumentation de l'administration, qui considère la clé de répartition des indemnités aux parties lésées comme confidentielle, est inacceptable pour le Grand Conseil.

> Dans la gestion des fonds publics, aucune concession ne doit être faite en termes de transparence.

Dans la gestion des fonds publics, aucune concession ne doit être faite en termes de transparence. Une proposition d'amendement demandant à la Commission de gestion de mener une enquête sur l'indemnisation approuvée a été acceptée à l'unanimité (!) par le Grand Conseil. Un tel résultat est rare et montre que le ressentiment face aux coûts toujours croissants d'Avenir Berne romande ne cesse de grandir.

La région doit faire preuve du sens des proportions lorsqu'il s'agit de formuler des requêtes auprès du Canton, car à l'avenir, il faudra continuer à trouver des majorités au Parlement pour les projets cantonaux dans la région du Grand Chasseral.

Personnellement, je suis très heureuse que le bâtiment de Tavannes Machines puisse briller d'un nouvel éclat et être utilisé au profit de la population.